



Diplômes de la filière agroalimentaire

- [Diplômes et certificats](#)
- [Licences professionnelles](#)
- [Ingénieur DPE](#)
- [Valider ses acquis](#)



Cours du soir ou à distance dispensés par l'équipe pédagogique IAA

- [Unités d'enseignement \(UE\)](#)
- [Offre prévisionnelle de formation 2020-2024](#)
- [UE à agrément](#)



Devenir ingénieur en agroalimentaire

- [Examen d'admission à l'EICnam](#)
- [Test de positionnement de niveau d'anglais](#) (prévoir 30 à 40 minutes)
- [Unité d'enseignement ENG227](#)
- [Mémoires d'ingénieur](#)



La formation en région

La quasi-totalité des UE obligatoires de nos cursus sont ouvertes en formation à distance (FOAD nationale ou FOAD hybride).
Le Cnam bénéficie par ailleurs d'une implantation privilégiée dans les régions et des efforts pour dynamiser ce réseau sont actuellement entrepris. Les contenus pédagogiques, l'agrément des enseignants sont garantis par le Cnam et les diplômes sont reconnus nationalement, quel que soit le centre où la filière a été suivie.
Ce dispositif permet de se former tout en gardant une mobilité professionnelle.

<https://iaa.cnam.fr/enseignements/enseignements-38970.kjsp?RH=biochens>